

TRIEL-SUR-SEINE | Les associations se félicitent du renoncement d'Haropa - Ports de Paris sur ce projet. Et elles ne lâchent rien concernant le Port Seine-Métropole Ouest, qui doit voir le jour à Achères en 2040.

Il n'y aura finalement pas de « port des déchets du Grand Paris »

MICKAËL SIZINE

CONSTRUIRE le Grand Paris nécessite des sacrifices. Lesquels se traduisent par des aménagements colossaux bien loin de la capitale. C'est le cas sur les boucles de la Seine, dans les Yvelines, un territoire au cœur de toutes les attentions pour développer le fret fluvial. Et où Haropa - Port de Paris vient d'annoncer l'abandon d'un de ses projets, celui du port industriel de Triel-sur-Seine. Depuis quelques jours, les municipalités alentour sont les unes après les autres prévenues par l'établissement public.

Une bonne nouvelle pour le maire écologiste de Carrières-sous-Poissy, Eddie Ait, qui s'en explique dans un communiqué : « Si le projet initial de port, imaginé dans les années 1990 et lancé au début des années 2010, devait permettre d'attirer les entreprises de la filière bois et de développer un pôle d'activité économique vertueux dédié à l'écoconstruction, on a assisté, au fil des années, à un basculement vers quelque chose de beaucoup moins qualitatif : une filière du retraitement de déchets. Ce n'était pas acceptable. »

Des entrepreneurs prêts à s'installer

Son homologue de Villennes-sur-Seine, Jean-Pierre Laigneau (DVD), est plus tranché. « On appelait ça le port des déchets du Grand Paris. Il représentait un risque pour la santé et le cadre de vie des habitants. » L' élu s'inquiétait aussi des « atteintes à la biodiversité et [du] déficit d'image que Villennes aurait subis ».

Des risques environnementaux sur lesquels les élus et les associations avaient lourdement insisté auprès de la justice. Or, si le tribunal administratif de Ver-



Triel-sur-Seine (Yvelines). Le site restera un port de plaisance au lieu d'être transformé en site industriel.



Entre ça et le dossier Calcia dans le Vexin, on voit que le combat des associations, même long, finit par payer

ANTHONY EFFROY,
PRÉSIDENT DE RIVES DE SEINE
NATURE ENVIRONNEMENT

Annoncé comme un port industriel nouvelle génération, pensé pour « participer à l'élan économique du Grand Paris », le Port Seine-Métropole Ouest est aussi attaqué en justice par l'association. Il comprendra une base logistique proche de la N 184 et de la gare de triage d'Achères. Son emplacement, au confluent de la Seine et de l'Oise, se situe à la croisée des axes fluviaux menant à la capitale, au port du Havre (Seine-Maritime) et au nord de l'Europe via l'Oise et le canal Seine-Nord.

Il est également porté par Haropa - Ports de Paris, fruit de la fusion l'an dernier des ports du Havre, de Rouen (Seine-Maritime) et de Paris. C'est lui qui gère notamment le port de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) de 400 ha et celui de Limay-Porcheville (Yvelines), qui fait d'ailleurs l'objet d'un projet d'extension. « Fluctuat nec mergitur », donc. Car même battus par les flots, les projets de ports « grand parisiens », pour l'instant, ne sombrent pas. ■



Le port des déchets du Grand Paris représentait un risque pour la santé et le cadre de vie des habitants

JEAN-PIERRE LAIGNEAU, MAIRE (DVD)
DE VILLENES-SUR-SEINE (YVELINES)

sailles avait retoqué le projet en 2018, la cour administrative d'appel avait donné raison à Haropa - Ports de Paris cet été.

Ce que l'établissement public tient à rappeler. « Nous avons à cœur de prendre en compte les inquiétudes exprimées par les différents acteurs dans le cadre de cette procédure et de renouer le dialogue afin d'aboutir à une vision partagée de la desserte fluviale de la boucle de Chanteloup », explique Antoine Berbain, son directeur général délégué. Il n'y aura donc pas de port industriel à la place de celui de plaisance. Et la zone de 34 ha sera, en principe, réduite à la portion congrue. « On est très contents d'avoir pu aboutir à ce résultat sans lancer de nouvelles

procédures juridiques. Nous étions opposés à projet initial, mais une desserte fluviale me semble importante pour le développement économique de Triel-sur-Seine, se félicite Cédric Aoun, maire (SE) de Triel. Nous avons une soixantaine d'entrepreneurs prêts à s'installer ici »

« J'espère qu'ils ne nous mènent pas en bateau » Si le maire de Triel se montre plutôt confiant sur ce projet de desserte, celui de Carrières-sous-Poissy annonce déjà « la création prochaine d'une commission extra-municipale ». Un autre élu du secteur nous précise également qu'il restera vigilant : « J'espère qu'ils ne nous mènent pas en bateau »

Pour les associations concernées, ce choix est jugé « encourageant » pour les suites à donner à d'autres dossiers importants. Y compris celui d'un autre port industriel du Grand Paris, sur 100 ha cette fois, prévu à l'horizon 2040 à Achères.

« Ça donne espoir car, avec le temps, Ports de Paris a revu son projet à Triel. Entre ça et le dossier Calcia dans le Vexin, on voit que le combat des associations, même long, finit par payer, souffle Anthony Effroy, président de Rives de Seine nature environnement. Concernant le port, on est évidemment pour le report modal, mais pensé de manière intelligente, en concertation. »